



CE DRRP: L'information de vos élus CFDT

Le trait d'union entre les salariés



INFO CFDT PLENIERE CE DRRP DU 15 OCTOBRE 2015

Octobre 2015

Lors de la dernière séance de négociation entre les Organisations Syndicales et la Direction concernant la NAO (Négociation annuelle obligatoire) relative aux augmentations collectives des salaires la Direction a invité les OS « à réfléchir » à ses dernières propositions.

A l'ouverture de la séance plénière d'octobre les élus CE DRRP ont déclaré à la Direction (déclaration CFDT et SNB-CFE-CGC) :

"Pour reprendre vos termes les Organisations Syndicales ont "réfléchi" et ont décidé unanimement, face aux propositions inacceptables de la Direction dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire, de suspendre tout dialogue social dans l'entreprise et ce jusqu'au 20 octobre date du prochain rendez vous de cette négociation".

La direction a pris acte en regrettant de ne pouvoir tenir la séance comme prévu dans l'agenda.

Question de la CFDT sur le budget concernant les activités sociales :

Lors de la réunion du CE du 26 juin, l'Expert Comptable a présenté les comptes du CE DRRP arrêtés au 31/12/2014 et après quitus des comptes par la commission du CE du 2 juillet et l'approbation à l'unanimité des élus :

Les élus Cfdt lors de la réunion de CE du 16 juillet ont confirmé leur demande de vote sur les mesures exceptionnelles pour l'utilisation des réserves libres de un million d'euros au titre des activités sociales et culturelles.

Nous rappelons nos propositions :

- Octroi de chèques vacances supplémentaires pour un montant de 120 € par salarié pour l'hiver 2015/2016,
- Attribution d'un chèque d'une valeur de 120 € par salarié à valoir sur toute commande dans le catalogue de notre partenaire Sélection Loisirs entre le 1^{er} juillet et le 15 décembre 2015.
- Organiser une soirée ou journée festive avec contribution financière de la Direction,
- Participation du CE à hauteur de 80 € par salarié sur les Week-End Liberté du 1^{er} septembre au 31 décembre 2015 avec pour justificatif soit une facture d'hôtel, un billet de train ou un billet d'avion en Europe,
- Extension de la participation actuelle sur les licences sportives aux adhésions à des associations culturelles et artistiques.

Le secrétaire SNB et la Direction de la DRRP ont refusé de mettre au vote nos propositions exceptionnelles et ponctuelles aux réunions de Juillet, Août, Septembre et 15 octobre 2015.

Les élus Cfdt et membres du bureau réitéreront cette demande dans le cadre du prochain CE de Novembre 2015 et du bureau de CE .

A SUIVRE ...